

« Une formule gagnant-gagnant »: le dispositif Volontaires internationaux en entreprise fête ses 25 ans

Les entreprises françaises sont de plus en plus nombreuses à s'appuyer sur des volontaires internationaux en entreprise pour faire leur premier pas à l'export. Le programme, qui fête ses 25 ans, séduit aussi de plus en plus les jeunes en quête d'une expérience à l'international.

[Lorsqu'Adeline Humeau, la présidente de la société Sojadis](#) (22 salariés) fabricant de systèmes électroniques d'aide à la conduite, à Jallais (Maine-et-Loire) a voulu s'attaquer à l'international, au début des années 2010, elle a d'abord recruté une personne en CDD pour aller identifier les débouchés sur le marché espagnol, avant de découvrir le dispositif du VIE (Volontaire international en entreprises) qui lui a permis de faire ses premiers pas en Belgique et en Allemagne. « **A l'époque nous étions une dizaine de salariés et cette solution a été idéale pour nous permettre de recueillir de l'information sur le marché et prendre des premiers contacts, tout cela pour un coût réduit pour l'entreprise puisqu'il y avait aussi un soutien financier de la région Pays de la Loire** », se souvient la dirigeante, qui a recruté le VIE à l'issue de la mission. « **Il a passé 12 ans dans l'entreprise.** » Adeline Humeau n'est pas la seule. Depuis 2007, la société mayennaise Gys a fait appel à une soixantaine de VIE pour appuyer son développement à l'international. « **Nous avons mobilisé des VIE sur l'ouverture de chacune de nos filiales à l'étranger** », précise Cédric Ouguergouz, directeur commercial.

Le dispositif, qui fête ses 25 ans cette année, a ainsi « **accompagné la croissance à l'international de 9 800 entreprises françaises** », éclaire Stéphane Alisse, directeur du programme VIE chez Business France. Et pour lui, face à cette période d'incertitudes mais devant les opportunités qu'offre l'international, « **c'est un bon moyen pour les entreprises de tester un marché.** » Et à un coût allégé. Car si les VIE sont rémunérés par l'entreprise, il ne s'agit pas d'un salaire mais d'une indemnité, qui se compose de deux parties (une indemnité fixe de 772,87 €, quel que soit le pays d'affectation, et une indemnité géographique qui varie selon le coût de la vie du pays, de la ville de destination et du risque et qui en janvier 2025 pouvait varier de 935,14€ pour un VIE en Tunisie, à 4345,13 euros pour un VIE aux Etats-Unis à New-York). Cette indemnité n'est pas soumise à cotisations pour les entreprises, et elle n'est pas non plus soumise à impôt pour les jeunes. « **C'est une formule gagnant-gagnant** ». D'autant que selon une étude Ipsos Business France de 2024, « **chaque entreprise qui emploie un VIE génère en moyenne 245 000 euros de chiffre d'affaires additionnel** ».

Des PME et des ETI de plus en plus nombreuses

Et si à l'origine le dispositif a plutôt séduit des grands groupes, « **aujourd'hui à 71 % ce sont des PME et ETI, contre un tiers au début du programme** ». Grâce au VIE, ces entreprises ont pu faire leurs premiers pas à l'international avec « une solution clé en mains ». « **Mandaté par l'État, Business France propose un accompagnement de A à Z. Nous assurons ainsi toute la gestion administrative du contrat** », précise Stéphane Alisse, qui estime par ailleurs que « **le dispositif offre un cadre très fiable et très sécurisé pour les jeunes qui bénéficient d'une protection sociale** (NDLR: les cotisations sont prises en charge par l'Etat et une assurance complémentaire peut être souscrite par l'entreprise d'accueil ou Business France) ». C'est d'ailleurs ce qui a séduit Bintou Savané, à la sortie de son cursus à l'ESSCA, école de management d'Angers. « **J'avais l'envie de découvrir et d'explorer un environnement professionnel à l'étranger. Le VIE offrait le cadre parfait, à la fois sécurisant et très formateur.** »

Des jeunes de 18 à 28 ans

Grâce à ce dispositif plus de 120 000 jeunes comme elle ont ainsi pu bénéficier d'une expérience à l'international. Et pas que des jeunes diplômés assure Business France. Actuellement, la CVtèque recense 70 000 candidatures

de tous profils. « **Le VIE est ouvert sous critères d'âge, il faut avoir entre 18 et 28 ans, être de nationalité française ou ressortissant européen, mais il n'y a pas de conditions de diplômes** », précise Stéphane Alisse. Et Business France soutient faire largement la promotion du dispositif pour le rendre accessible au plus grand nombre. « **On a noué des partenariats avec des associations dans les quartiers prioritaires de la ville** », éclaire Stéphane Alisse qui veut faire tomber les idées reçues. « **Non le dispositif n'est pas ouvert qu'aux Bac + 5 et il est aussi accessible aux métiers manuels** ».

Des missions très diversifiées

Les missions proposées - on en recense actuellement 1347 - sont elles aussi très variées. Elles ont beaucoup évolué en 25 ans. « **Les technologies de l'information ont doublé dans les missions offertes** », constate Stéphane Alisse. Comme les missions liées au développement durable. Les destinations ont elles aussi évolué. « **Il y a 20 ans le tiercé était États-Unis, Royaume-Uni et Chine. Aujourd'hui le centre de gravité s'est déplacé et le tiercé est États-Unis, Belgique et Allemagne** ». Au total ce sont 118 pays dans le monde qui offrent des opportunités d'expériences à l'étranger aux jeunes.

Une expérience enrichissante

En 2023, alors âgé de 27 ans, Charly est parti en VIE chez Forvia, un sous-traitant automobile, à Louisville dans le Kentucky, aux États-Unis pour une mission de 18 mois. Il reconnaît que cette expérience dans un environnement multiculturel a été très formatrice. « **Je suis parti comme chef de projet logistique dans le cadre du lancement de nouvelles lignes de production. Mais mes missions ont été étendues au fil des mois. Et c'est exactement ce que j'attendais car je voulais sortir de ma zone de confort pour monter en compétences** ». C'est bien ce genre de profils que recherchent les entreprises. « **Nous confions de vraies responsabilités à nos VIE. Ce ne sont pas des exécutants. Ils ressortent avec une vraie expérience** », complète Cédric Ouguergouz. Cette immersion à l'international nécessite toutefois certaines qualités. « **Il faut être agile et adaptable. Car si les jeunes partent avec une feuille de mission, celle-ci peut évoluer en fonction des besoins** », confesse le directeur commercial de Gys. Mais au final, « **7 jeunes sur 10 estiment que cette expérience a renforcé leur leadership et leur confiance professionnelle** », constate Stéphane Alisse. « **Cela a été un vrai accélérateur de maturité professionnelle** », avoue ainsi Bintou Savané qui a fait son VIE de deux ans chez Air Liquide à Francfort.

Un tremplin pour l'emploi

Et pour beaucoup, cela a facilité leur intégration sur le marché du travail. « **94 % des jeunes ont trouvé un emploi dans les 6 mois après leur mission** », selon une étude de l'Edhec réalisée à l'occasion des 25 ans du dispositif VIE pour Business France. Et « **trois entreprises utilisatrices sur quatre intègrent leur VIE à la fin de la mission** », dévoile Stéphane Alisse. Gys a ainsi eu l'occasion de recruter 25 % de ses jeunes VIE « **Sur des postes de managers, voire de directeurs** », précise Cédric Ouguergouz. Bintou Savané, a ainsi pu intégrer Air Liquide à la suite de sa mission en Allemagne. Ce n'est pas le cas de Charly qui a choisi de rentrer en France après son expérience américaine, mais, s'il avait souhaité rester, il avait « **une offre de poste** ».

0D2sCs3-gbCJcNl8KbH2nob023mswNeHJGrynXOXz49SIK9libE8pmsvCKv0p02NU0jAPSGNbwVDFIKSTUHyMWhvzJS3799k77sA1LOYNGFI



Le Forum VIE Connect à Paris le 4 novembre 2025

Clan d'oeil

0D2sCs3-gbCJcNI18KbH2nob023mswNeHJGrynXOXZ49SIK9libE8pmsvCKv0p02NU0jAPSGNbwVDFIKSTUHyMWhvzJS379k77sA1LOYNGFI